

Article 21 du Règlement

Mary Lou Meiers, une jeune femme des États-Unis qui est spécialement douée pour enseigner aux enfants sourds, va être autorisée à poursuivre son travail au Canada. M^{me} Meiers qui est au service du Centre Bob Rumball pour les sourds, à North York, en Ontario, vient d'obtenir le permis ministériel qui l'autorise à demeurer au Canada.

Une faction dynamique des Lions International, appuyée par les amis et parents des personnes que M^{me} Meiers a aidées, a soumis une pétition demandant qu'on lui accorde un permis de séjour.

Le permis temporaire de travail de M^{me} Meiers devait expirer au début de l'année prochaine. Or, grâce à la bienveillance d'un grand nombre de personnes, elle va pouvoir demander le statut d'immigrant reçu sans avoir à quitter le Canada.

Ceux qui la connaissent décrivent les résultats qu'elle obtient comme étant «presque magiques». Les Canadiens ont vraiment tout à gagner à laisser cette personne poursuivre ici son travail auprès de nos enfants.

Je ne doute pas que mes collègues à la Chambre, de quelque allégeance politique qu'ils soient, se joindront à moi pour accueillir au Canada, à titre permanent, cette enseignante de grand talent.

Des voix: Bravo!

* * *

[Français]

LA JEUNESSE

L'ANNÉE INTERNATIONALE DE LA JEUNESSE

M. Michel Champagne (Champlain): Monsieur le Président, chers collègues, 1985 est à nos portes et sera l'Année internationale de la jeunesse.

Déjà, dans toutes les régions du pays, des préparatifs sont en cours afin de souligner dignement cette ressource inestimable que représente notre jeunesse canadienne.

Monsieur le Président, j'espère que cette année ne sera pas seulement une année de fêtes et de réjouissances, mais bien une année de prise de décisions de la part de notre gouvernement sur les réalités que vit et subit notre jeunesse canadienne.

Monsieur le Président, l'arrivée au pouvoir du parti progressiste conservateur confirme l'émergence d'une nouvelle dynamique fondée non plus sur la recherche du conflit mais, bien au contraire, sur la poursuite du consensus.

Voilà pourquoi je suis très impatient de voir comment chacun de nous, députés du Parlement, prendrons part de façon active à cette Année internationale de la jeunesse et, à cet égard, je suis des plus optimistes.

En tant que jeune représentant élu de la population canadienne, je désire sincèrement un meilleur avenir pour nos enfants vers cet horizon de l'an 2000 qui approche à vue d'œil. Je suis profondément sensible aux malheurs de la jeunesse d'aujourd'hui qui refuse, avec raison d'ailleurs, toute démarche conflictuelle.

Monsieur le Président, l'ancien gouvernement libéral n'a fait que prêcher pour la jeunesse. Mais croyez bien qu'avec le gouvernement progressiste conservateur et notre ministre d'État (Jeunesse) (M^{me} Champagne) . . .

M. le Président: Je regrette d'informer l'honorable député que son temps de parole est écoulé.

La parole est à l'honorable député de Humber-Port-au-Port-Sainte-Barbe (M. Tobin).

* * *

[Traduction]

L'ÉNERGIE

LE GISEMENT PÉTROLIFÈRE HIBERNIA—L'ÉTUDE SUR LES RÉPERCUSSIONS ÉCOLOGIQUES

M. Brian Tobin (Humber-Port-au-Port-Sainte-Barbe): Monsieur le Président, hier, la ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M^{lle} Carney) a involontairement, et j'emploie ce terme pour être généreux, induit la Chambre en erreur en citant de travers des déclarations faites antérieurement par le premier ministre (M. Mulroney) durant la période des questions. La ministre a déclaré que le premier ministre s'était engagé à déposer l'étude sur les répercussions écologiques s'il l'avait en main.

Depuis lors, la ministre et moi avons eu le temps de vérifier le hansard, où le premier ministre a, bien au contraire, catégoriquement confirmé à quatre reprises que le gouvernement avait en main un exemplaire du rapport qu'il promettait de déposer à la Chambre.

Comme Statistique Canada a confirmé que plus de 50,000 personnes se sont ajoutées à la liste des chômeurs dans notre pays, ce rapport revêt une importance critique pour les Terre-Neuviens, auxquels il permettra d'évaluer les répercussions de l'entente qui va être conclue entre la ministre et son homologue de Terre-Neuve. En réalité, si l'on reporte la publication de ce rapport pendant six mois, cela permettra à l'entente d'être conclue sans que les Terre-Neuviens puissent profiter des renseignements détaillés qu'il renferme. Ce délai permettra également de déclencher des élections provinciales bien avant que les Terre-Neuviens ne puissent comprendre la teneur du rapport de Mobil Oil.

Ce dernier renferme des détails quant au mode de production, au calendrier de la production, au rythme d'exploitation et, surtout, au nombre d'emplois que ce projet va créer pour les Terre-Neuviens. Ces renseignements sont volontairement dissimulés à cause d'une entente conclue entre la ministre de l'Énergie, à Ottawa, et son homologue de Terre-Neuve.

● (1110)

Au nom de tous les Canadiens et surtout des habitants de Terre-Neuve, j'exhorte la ministre de l'Énergie à jouer franc jeu et à cesser de citer et d'interpréter mal à propos . . .

M. le Président: Je regrette d'informer le député que son temps de parole est écoulé.